

## Le propriétaire a-t-il obligation de clôturer terrain

Par bichic, le 05/03/2011 à 15:05

Bonjour,

je loue 1 maison et je possede 1 jeune chien agressif et souhaiterai que le propriétaire clôture le terrain comme promis verbalement.Que dois je faire pour accélérer le processus? Merci d'avance pour votre réponse

Par corima, le 05/03/2011 à 15:36

[citation]comme promis verbalement[/citation]

Donc rien d'ecrit. D'un autre coté, il doit supporter des frais qu'il n'aurait pas eu parce que vous avez un chien agressif, le proprietaire n'y est pour rien. C'est vous qui etes responsable de votre chien, pas lui.

Rien n'oblige le proprietaire à faire une cloture, ce n'est pas obligatoire. Reste eventuellement la solution de lui proposer d'en supporter la moitie des frais

Par bichic, le 06/03/2011 à 00:05

merci pr vtre réponse